

## Reconversion d'un ancien atelier d'ébénisterie

L'ancien atelier a été reconverti en trois logements pour répondre à un projet familial, père et fils devenant propriétaires des logements.

Le choix des architectes a donc été de conserver l'esprit «atelier». Le principe d'articulation des trois logements se fait selon la typologie des maisons en bande. Ils sont implantés côte à côte et respectent la trame des portiques existants.

Le projet est conçu selon une démarche bioclimatique, sous labellisation BBC. Chaque logement possède son entrée au nord, une terrasse jardin au sud protégée de paravents et une mezzanine sur les pièces de vie situées en rez-de-chaussée.

Les pièces de vies s'ouvrent largement au sud, sud-est. Les trois logements sont traversants. Des dispositifs de protection solaire - brissoleil, panneaux articulés, claustras - permettent de se protéger des surchauffes estivales et de profiter des apports solaires en hiver. L'isolation est renforcée : 35 cm en toiture et 21 cm dans les murs. Le matériau isolant majoritaire est la laine de verre. Des panneaux photovoltaïques sont intégrés sur un pan de toiture.

La structure métallique de l'atelier est préservée. Le bois est ré-introduit par la mise en place d'un bardage en mélèze. Des jeux d'essences et de sens de pose participent à la composition et à l'écriture graphique des façades.



**Architecte**  
Seuil architecture Leslie et Philippe  
Gonçalves

> maisons de ville en bande  
Terminée en 2010

> 260 m<sup>2</sup> de surface de plancher  
1278 euros HT au m<sup>2</sup> de surface de plancher.